

Caen, le 11 janvier 2010

C.T.P. conjoint du 5 janvier 2010 : compte-rendu

A la demande unanime des sections syndicales départementales, les 2 directions locales ont convoqué un Comité Technique Paritaire conjoint, regroupant l'ensemble des délégués du CTPL (filère publique) et du CTPD (filère fiscale), le jeudi 5 janvier 2010 pour une présentation de la future **DRFiP** (Direction Régionale des Finances Publiques) :

Avant ouverture du débat, les délégués **FO-DGFIP** ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Juste quelques mots avant l'ouverture du débat pour vous rappeler 2 éléments qui, pour nous, représentants FO-DGFIP du personnel, sont très importants.

Tout d'abord, le rappel que le syndicat FO-DGFIP n'a jamais été demandeur d'une fusion des directions de la DGI et de la DGCP.

Et puis, un autre rappel, celui de l'engagement du Ministre repris par le Secrétaire Général de la DGFIP comme quoi « les agents ne doivent subir aucune régression dans le cadre de la fusion DGI-DGCP ».

Dès l'ouverture du débat, M. BERGES, TPG et futur Administrateur Régional des Finances Publiques (plus de TPG, ni DSF) a annoncé que seul le 1^{er} point – création et organisation de la Direction régionale des Finances Publiques – ferait l'objet d'un débat.

La création effective de « notre » DRU – début février 2010 - dépend de la signature de l'arrêté par M. PARINI, le DGFIP de la DGFIP...

Le 2^{ème} point – règlement intérieur type des horaires variables – était retiré de l'ordre du jour à la demande de la DGFIP pour cause d'études complémentaires en cours. A l'évidence, ce sujet allait fâcher, à revoir donc ultérieurement, mais sujet important aux yeux des **délégués FO-DGFIP** comme celui de toutes les règles de vie.

Avec, pour conséquence immédiate, que les anciens règlements restent en vigueur et que les votes exprimés sur le sujet par les agents des 2 premiers SIP (Bayeux et Pont l'Evêque) seront à recommencer intégralement.

- L'organigramme de la future DRFiP nous a été présenté, pôle par pôle, division par division et service par service,
- Les premiers agents concernés seront ceux du Pôle « Pilotage et Ressources » (Personnel, Budget, Logistique, Travaux et Formation), du Recouvrement (partie liée à l'impôt) et Recouvrement Contentieux (les premiers transferts d'agents sont prévus dès la fin janvier pour début des travaux nécessaires),
- La composition de la mission « Maîtrise des Risques » n'est pas encore définitive. Reste à attendre les derniers arbitrages de la DGFIP.

Nos questions et commentaires

- L'équipe de direction collégiale --> nécessité d'une coordination sans faille !
- A voir l'organigramme, une question s'imposait : « quand la direction (générale et locale) met en avant les notions d' « efficacité » ou encore de « gain de productivité » dans les discussions sur les « emplois (cf. CTPL et CTPD récents et annuels), les **représentants**

FO-DGFiP se posent la question de savoir si les mêmes règles s'appliquent à toute la chaîne hiérarchique des emplois ?

§ Au final, à notre question sur la balance « entrées/sorties » : 19 arrivent à la « TG » et 14 partent pour la « DSF » avec, en parallèle, la question du stationnement. Le TPG a admis que ce sujet était sensible et était un problème important aux yeux des agents et s'est engagé à mener une réflexion sur le sujet en y associant les représentants du personnel. Les **représentants FO-DGFiP** suivront le dossier au plus près. Pour eux, la création de la DRFiP peut (et doit ?) être l'occasion d'une remise à plat complète du problème du stationnement.

Autre sujétion particulière liée à la mission « Redevance » : les agents vont rejoindre la « DSF » et les **représentants FO-DGFiP** ont demandé à ce que les agents continuent à bénéficier de stationnements réservés compte tenu de leurs constants allers et venues.

- L'assistance informatique a 2 composantes : la C.M.I. pour la filière fiscale et le S.A.U. pour la filière publique. Dans l'immédiat, seule la cellule C.M.I. apparaît dans le Pôle « Pilotage et Ressources ». Pour ce qui est du S.A.U., reste à attendre les conclusions du GT Informatique.
- Rapprochement des 2 équipes de formation : pas en 2010 mais, en fonction du taux d'occupation des salles de formation « DSF », la possibilité de regrouper la formation sur le seul site de la « DSF » est envisageable.
- ACMO : confirmation de la désignation d'un ACMO à temps plein (Mme Pontois). Reste à ce que l'agent concerné soit détachée de toutes ses autres fonctions actuelles.

§ Règles de vie commune : avec le report de la question « Horaires Variables », aucun autre débat sur les règles de vie commune (typologies horaires, ponts naturels, etc...) n'a été entamé.

§ Déménagement : il sera fait appel à un déménageur « professionnel » à l'identique de l'opération de transfert de l'ancienne TG.

Pour clore ce débat (provisoirement), la question de la mise en place de la Direction Régionale des Finances Publiques a été soumise au vote. Résultat sans surprise !!!

POUR : la parité administrative unanimement

CONTRE : la parité syndicale unanimement

Questions diverses

- Agent Berkany de Pont l'Evêque : Les **représentants FO-DGFiP** ont demandé ce qu'était devenu cet agent d'entretien de l'ex-trésorerie de Pont l'Evêque. La direction a confirmé que l'agent avait conservé son poste, faute d'avoir pu trouver une autre solution auprès de la mairie
- Travaux Délivrante : des sanisettes pour remplacer les toilettes inaccessibles pendant les travaux, ce pouvait être une solution. Mais en garantissant un accès plus « protégé » aux agents et avec une garantie de fonctionnement permanent surtout en période hivernale et ... de gel !!!
- Fenêtres de Pont l'Evêque : les jours de grand froid ont encore accentué le problème d'étanchéité des fenêtres sur le site de Pont l'Evêque en particulier, côté « filière publique ». Les locaux étant propriété de la commune, le TPG s'est engagé à intervenir directement auprès du maire afin de solution des plus rapide. A suivre...

Les délégués F.O.-DGFiP

CTPL : Marie-Claire AUBRY Alain GARNET Bruno GILBERT Jean-Marc LECOUCVEY
Christophe LESUEUR Bernadette MOGIS Gilles SOUFFLAND

CTPD : Françoise DIMICOLI Frédéric GABRIELLE Géraldine TANQUEREL

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact**

par mail (fo.014@dgfip.finances.gouv.fr) ou par tél. au **02-31-38-34-61**.